

CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES JUNIOR

Ce règlement complète ou modifie les règlements Standard et Championnat de France Rallyes.

9.3.1. Conditions de participation

Tout pilote licencié pouvant prendre part aux rallyes du Championnat de France, né après le **31 décembre 1986** peut s'inscrire au Championnat de France des Rallyes Junior 2012. Un bulletin d'inscription type dûment complété est à adresser à la FFSA.

La FFSA se réserve le droit ne pas accepter une inscription qui ne répondrait pas à l'esprit de ce Championnat.

Les pilotes ayant bénéficié d'une priorité FIA, ou vainqueurs d'une Coupe de Marque ou un système promotionnel développé par un constructeur ne seront pas admis au Championnat de France des Rallyes Junior.

9.3.2. Voiture admise

La voiture admise pour participer à ce Championnat de France des Rallyes Junior sera la Renault Twingo R1, évoluant dans le cadre du Trophée Renault **Sport Twingo** R1 suivant le règlement technique et sportif de ce Trophée.

9.3.3. Attribution et barème des points

Pour chaque rallye éligible du Championnat de France, l'attribution des points pour **le Championnat de France des Rallyes Junior** est faite selon le barème suivant :

1^{er}	25 points
2^{eme}	18 points
3^{eme}	15 points
4^{eme}	12 points
5^{eme}	10 points
6^{eme}	8 points
7^{eme}	6 points
8^{eme}	4 points
9^{eme}	2 points
10^{eme}	1 point

Nota : Les inscriptions au CFR Junior sont ouvertes pour l'ensemble de la saison. Néanmoins, les pilotes qui s'inscriraient sur l'une ou l'autre des 2 dernières manches de la saison 2012 ne pourront pas marquer de points au CFR Junior. Ils seront transparents pour l'attribution des points des autres pilotes.

9.3.4. Classement final

Le titre de Champion de France des Rallyes Junior sera décerné au pilote comptabilisant le plus grand nombre de points en retenant **ses 5 meilleurs résultats**.

En cas d'ex-æquo, **l'article III paragraphe A des Prescriptions Générales FFSA** permettra de déterminer le Champion de France des Rallyes Junior.

9.3.5. Dotation finale

Le vainqueur du Championnat de France Junior 2012 gagnera un programme en CFR 2013 au volant d'une Twingo R2, selon les indications mentionnées dans la réglementation sportive du Trophée Renault Sport Twingo R2 2013. Ce programme sera mis en œuvre par le constructeur.